



MUTATIONS MODE D'EMPLOI

Sur notre site local, une documentation grade par grade tout ce que vous devez savoir sur les mutations. Plus le calendrier 2014 et la tableau de toutes les RAN.

C'est ça **FO**, de l'in**FO**, pour tous !

Utilisation des TIC

(technologies de l'information et de la communication)

LE MINISTÈRE DES FINANCES AUSCULTE LE CONTENU DES FLUX SSL DE SES AGENTS

Un article publié le 11 décembre dernier sur le site web de 01net.com, (voir sur le site FO DGFIP national) nous apprend que le ministère des finances ausculte tous les flux sécurisés par le protocole de chiffrement SSL envoyés par ses agents à l'extérieur des différents intranets, par exemple à l'occasion d'une

transaction bancaire privée, en particulier si l'on dispose d'un accès dit "full Internet".

Ce qui pose ici problème n'est pas tant une pratique sécuritaire a priori répandue dans toutes les grandes entreprises et administrations régulièrement aux prises avec des attaques venant de l'extérieur (l'Internet) pour pirater des informations sensibles ou protégées. Ce qui n'est pas légitime, pour **FO**, c'est que cette surveillance de tous les instants, alors que l'on pense utiliser un protocole sécurisé (en https) crypté, s'opère sans que jamais les utilisateurs de la DGFIP n'en aient été préalablement avertis.

En effet, aucune charte ou circulaire générale n'a jamais contenu la moindre mention de ce contrôle qui opère sur des flux dont tout un chacun aurait pu légitimement estimer qu'ils l'étaient en toute confidentialité.

Il y a là, à tout le moins, une question de transparence et de correction vis-à-vis des personnels du Ministère et de la DGFIP.

C'est pourquoi **FO** a écrit au ministre Pierre MOSCOVICI pour lui faire de notre désaccord sur cette manière de faire et lui demander de bien vouloir informer tous les agents du ministère de la mise en œuvre de cette procédure, à l'occasion de la rédaction actuellement en cours d'une charte sur l'utilisation des T.I.C

Lire [ici](#)

CLASH AU CTL DU 17 DÉCEMBRE 2013

Les portes ont claqué lors du CTL du 17 décembre 2013. Des collègues du SIE de St-Nazaire Sud-Est étaient venus en nombre pour exprimer leur désarroi et leur colère face à la Direction Locale.

(Sur notre site, le tract de l'Intersyndicale).

Cela vient peu après la parution, le 3 décembre, d'un article dans les Echos où un ancien directeur général ose dire « qu'il est fier d'avoir piloté la réorganisation des services du

ministère avec la fusion de la Direction générale des impôts(DGI) et de la Direction générale de la Comptabilité publique(DGCP), près de 3.000 emplois ont été supprimés, chaque année » sans heurt, assure-t-il.

« L'ensemble des enquêtes externes a montré une amélioration continue des outils et de la qualité des services rendus à nos usagers ».

Méconnaissance de la vraie vie de nos services ou simple cynisme de sa part ?

En attendant, nous, les militants de terrain, nous vous souhaitons à tous, UNE BONNE ANNÉE 2014 et beaucoup de courage pour ces 365 jours à venir qui vont connaître encore trop de suppression d'emplois.

Que vous soyez en SIE, en SPF, en SIP, en PCE, en brigade, en FI, en PTGC, en PELP, en PRS, en CDIF, en CBR, en PIE, en trésorerie, en Direction, aux Domaines, etc... nous ne pouvons que vous inciter à vous protéger ! Ne mettez pas le doigt (et le reste !) dans ce schéma qui mène au BURN-OUT : cela commence par des sorties plus tardives, 18H puis 19H...

Puis comme il arrive un moment où déceint on ne peut repousser le retour au bercail familial, on prend ses repas sur un coin du bureau, puis de plus en plus de congés sont engrangés dans notre compte épargne temps ! ... et puis un jour le corps humain craque ! Si vous en êtes là, réfléchissez-bien ! Car oui, notre conscience professionnelle nous entraîne souvent trop loin sur le chemin qui mène à la destruction de notre santé ! Ce capital dont on ne prend souvent conscience que trop tardivement !

Alors faites votre boulot oui mais sans sortir des clous ! Vous avez du retard ? Et alors vous pensez que la Direction ne sait pas dans quel dangereux précipice elle vous pousse quand elle continue à réduire les effectifs ? Elle doit en porter l'entière responsabilité ! A force de ronger l'os de nos services, il n'en reste plus grand chose... et il lui arrive quoi au squelette quand il n'y a plus assez d'os pour qu'il tienne debout ? Hé oui il s'écroule !!!!

Ce n'est pas à nous, que nous soyons cadres A, B ou C, simples exécutants des décisions gouvernementales,

(relayées le doigt sur la couture du pantalon par les directions) d'en supporter les conséquences sur notre santé ! Alors oui il est temps de **PRENDRE SOIN DE VOUS !**

